



# Communiqué interne

## COURRIER ÉLECTRONIQUE ET INTRANET

**DESTINATAIRES :** Toutes les personnes œuvrant à l'Institut  
**EXPÉDITEUR :** Denis Potvin  
**DATE :** 9 septembre 2015  
**OBJET :** **Augmentation des tarifs des stationnements**

---

Mesdames,  
Messieurs,

Le stationnement est un actif essentiel au maintien des activités de l'IUCPQ-UL. Nos employés et la clientèle bénéficient de ce service offert à prix compétitif. Les profits générés sont réinvestis dans les projets reliés à l'amélioration des infrastructures immobilières de l'Institut, et ce, au bénéfice direct de notre clientèle et de nos employés.

Le conseil d'administration, dans une résolution de juin 2013, retenait le principe du maintien d'une offre de service concurrentielle avec celle des autres hôpitaux de la région.

Depuis cette date, la tarification employée et visiteur a été ajustée pour tenir compte de l'indice des prix à la consommation. En dépit de ces augmentations, il existe aujourd'hui un écart appréciable entre notre tarification et celle pratiquée dans les autres hôpitaux.

Afin de maintenir une offre de service concurrentielle, le comité de direction a décidé le 6 août dernier d'une nouvelle tarification applicable aux employés de même qu'aux visiteurs.

La nouvelle tarification, en vigueur à partir du 20 septembre 2015, sera :

### Pour les employés

Stationnements	Tarifs antérieurs	Nouveaux tarifs
Extérieurs (Parc A et B)	12.30 \$/sem.	13.76 \$/sem.
Intérieur (Parc E)	22.55 \$/sem.	26.47 \$/sem.

## **Pour les visiteurs**

En ce qui concerne la tarification du stationnement des visiteurs, elle est ajustée pour s'arrimer à celle des autres centres hospitaliers de la région. Le plafond de 12.00 \$/jour sera ainsi haussé à 14.00 \$ et applicable dès maintenant. Les tarifs des différents laissez-passer seront ajustés en conséquence.

Vous pourrez consulter la nouvelle grille tarifaire sur le site Intranet à partir du 20 septembre prochain.

Malgré ces hausses, les stationnements de l'Institut demeurent dans les plus abordables de leur catégorie dans la région de Québec. Rappelons également que les surplus de revenus de stationnement sont réinvestis à l'Institut et servent directement à l'amélioration de la qualité des soins.

ORIGINAL LU ET APPROUVÉ PAR :

Denis Potvin, ing. M.Sc.  
Directeur des services techniques